



SEV N°3

Le journal du Syndicat du personnel des transports



AUSTÉRITÉ FÉDÉRALE

Frénésie d'économies: pas besoin!

Éditorial de Simon Burgunder,
coordinateur politique SEV

► p. 11

Depuis que la Conseillère fédérale Karin Keller-Sutter a repris le Département des finances, les mesures d'économies sont le lot quotidien. Elle répète comme un mantra à chaque occasion qu'un déficit structurel menace, c'est pourquoi on ne peut pas éviter les mesures radicales.

Cela nous donne le sentiment que la Suisse se trouve devant un gouffre financier, que sa marge de manœuvre est gravement menacée et que nous risquons de perdre notre niveau de vie confortable. Ces paroles sombres réveillent le spectre d'une nouvelle crise de la dette. On se souvient de la situation dramatique de la Grèce. Mais est-ce que la Suisse se porte si mal?

Jetons un œil aux chiffres publiés concernant les finances fédérales... on voit apparaître une tout autre image.

• Jusqu'aux années du corona-

virus, durant dix années, la Suisse a toujours bouclé ses comptes sur un bénéfice.

• L'endettement n'est aujourd'hui pas plus élevé qu'il y a vingt ans, ni dans les chiffres absolus, ni proportionnellement à la performance économique de la Suisse.

• Le ratio de dette, soit la proportion des dettes par rapport à la performance économique, a même baissé durant les vingt dernières années.

• Les comptes 2024 de la Confédération sont équilibrés; le déficit de 2,6 milliards de francs mis au budget est en réalité de... 80 millions de francs. Karin Keller-Sutter elle-même vient de transmettre l'information.

Ces faits sont atterrants! On se demande pourquoi Karin Keller-Sutter (KKS) veut nous faire croire que la Suisse fonce tout droit vers le fiasco financier. Veut-elle simplement réduire l'empreinte de l'État comme le prône le dogme néolibéral central?

Les mesures d'économie ont pour conséquence un démantèlement des prestations étatiques: on va économiser sur la desserte de base, sur le service public. Simultanément, le politique trouve toujours des moyens de créer des privilèges fiscaux pour les grands groupes et les super-riches. Selon le magazine Bilan, la fortune des 300 personnes les plus riches de Suisse en 2024 se monte à 833,5 milliards de francs. Un nouveau record!

Nous avons besoin d'une politique financière qui prenne en considération le peuple qui ne voit pas la couleur de cette richesse mal ou insuffisamment taxée et redistribuée. Pour la bourgeoisie suisse et KKS, le but est de priver l'État de ses moyens pour répondre aux besoins sociaux et en services publics de la population au nom de l'idéologie de l'austérité. Défendons une Suisse juste, sociale et solidaire!

CFF

Centaines de postes supprimés chez Cargo et tensions autour des BAR.

4, 5 et 8

CCT TPF

Largement acceptée par les votant·es du SEV, une nouvelle CCT pour 2026.

7

Portrait

Sur les traces de Florian Martenot, conducteur de bus aux tpg.

12

30 ans de la LEg à Genève

À l'occasion des 30 ans de l'adoption de la loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes (LEg), le SEV, au sein de la commission féministe de la faïtière des syndicats genevois, organise une conférence. Intitulée « LEg, 30 ans après : quel bilan ? Quelles perspectives ? », elle sera animée par Céline Moreau, avocate en droit du travail, spécialisée dans la protection des droits des travailleur·euses, la liberté syndicale et l'égalité et la non-discrimination. La soirée, ouverte à toutes et tous, se conclura par une petite verrée. Lundi 24 mars à 18h30, à la CGAS (3^e étage, salle L) rue des Terreaux-du-Temple 6, à Genève. Programme 8 mars en page 11.



En février, la sous-fédération LPV a organisé un atelier pour « gagner » des membres, en collaboration avec Stefanie Furst (au centre).

Militant CGT attaqué par des fachos

Un militant du syndicat français CGT a été hospitalisé après avoir été poignardé, dimanche 16 février au cœur de Paris, lors d'une attaque perpétrée par un commando d'extrême droite contre une projection antifasciste organisée par une association principalement composée d'immigrés kurdes et turcs. Blessé au couteau, il est finalement sorti de l'hôpital le lendemain. Six des assaillants de ce commando d'une vingtaine de personnes ont été arrêtés et le parquet de Paris a confirmé l'ouverture d'une enquête pour tentative d'homicide volontaire. Pour la CGT, cette attaque doit être fermement condamnée et les auteurs jugés.

FlixTrain Express

Un lecteur attentif du *Canard Enchaîné* du 5 février nous fait part de cette info stupéfiante: la « durée standard » d'un arrêt de train Flixbus est de 1 minute 35 secondes ! L'orchestre de la Sorbonne voulait aller jouer à Brême. Seule la moitié des musiciens a pu débarquer du train. Pour les compagnies privées, la durée des arrêts est un des éléments fondamentaux dans le calcul de la rentabilité d'une rame... C'est donc ça le nouveau service public offert par les trains « disruptifs » ?

Corrigendum

La liste pour les élections à la CoPe CFF/CFF Cargo était fautive à cause d'un malentendu. On trouve la liste correcte sur notre site web ou dans l'Intranet CFF ou de CFF Cargo.

SYNDICALISATION

« Nos membres font un super job »

Michael Spahr
michael.spahr@sev-online.ch

En 2024 également, le nombre de membres actifs a augmenté au SEV. Les membres jouent un rôle important dans la syndicalisation, ils sont les mieux à même de convaincre leurs collègues des avantages que représente un sociétariat au SEV. Discussion avec Stefanie Furst, secrétaire syndicale responsable du « recrutement » des membres.

Tu t'occupes du recrutement des membres au SEV depuis maintenant un peu plus d'une année et demie. Quel est ton bilan pour 2024 ?

J'en suis très satisfaite. Nous avons syndiqué 1914 nouveaux membres. C'est réjouissant de voir leur grande motivation ainsi que celle de mes collègues pour le recrutement. J'ai l'impression que les gens aiment aborder les collègues pour les convaincre d'adhérer au SEV. Nous avons de bons contacts avec les sous-fédérations et les sections. Souvent, elles viennent me voir directement avec de bonnes idées. Je les soutiens du mieux que je peux afin qu'elles puissent concrétiser leurs idées. En outre, nous nous rencontrons trois fois par année pour un échange avec les responsables de la syndicalisation des sous-fédérations. Nous sommes également prêts à organiser des ateliers avec ces dernières. En février, nous avons animé, par exemple, un atelier très intéressant et inspirant avec des membres de la LPV.

Le SEV a réussi à redresser la tendance durant les dernières années et à recruter plus de membres par rapport à ceux que nous perdons. Qu'est-ce qui contribue à ce que nous obtenions ce succès ?

Ce sont à coup sûr nos membres dans les entreprises qui parviennent à convaincre les nouveaux-elles collègues des bienfaits du sociétariat. J'ai fait la connaissance de beaucoup de ces collègues durant ces quelques mois passés au SEV. J'admire leur engagement. Certain·es renoncent même à encaisser la prime à laquelle ils-elles auraient droit pour avoir recruté un membre.

Un autre rôle important est joué par notre présence dans la surface, lorsque le SEV se rend dans les entreprises, parle avec les gens et leur montre que nous sommes là pour eux.

Tu as mentionné les primes ; 70 à 80% des nouveaux membres sont syndiqués par des collègues de travail: ces derniers reçoivent une prime de recrutement de 50 fr. pour chaque nouveau membre. Y a-t-il encore d'autres cadeaux offerts pour eux ou elles ?

Oui. Nous avons un programme qui s'adresse aux top-recruteurs-teuses. Celui ou celle qui a syndiqué pour le SEV trois personnes ou plus par année reçoit un cadeau et de bons Coop. Celui ou celle qui a recruté huit nouveaux membres ou plus est invité·e à une journée spéciale. Je ne dirai pas ce qui est prévu cette année. Le programme est une surprise par laquelle le SEV exprime sa reconnaissance. Certaines sous-fédérations ajoutent encore une prime supplémentaire.

J'ai remarqué qu'en allemand tu parles de «gagner des membres» et non pas de «recrutement des membres». Pourquoi utilises-tu ce terme en allemand ?

Nous ne proposons pas un produit comme une télévision ou un appareil électroménager. Le sociétariat dans un syndicat n'est pas un article de consommation pour lequel on ferait de la publicité afin de le vendre. Être membre du SEV c'est bien plus que cela ! Il y a un sentiment d'appartenance. On fait partie d'une communauté forte à laquelle on restera fidèle si possible durant toute sa vie. Les produits de consommation pour leur part ont un caractère éphémère et passif. « Gagner des membres » ou syndiquer sonne beaucoup plus actif et durable. Le « recrutement » ou la « publicité » auxquels renvoie le terme allemandique de *Werbung* peuvent avoir une connotation négative, militaire ou paraître pressants. La publicité fait penser à quelque chose d'inutile que l'on voudrait absolument vendre. Mais ce n'est pas le cas au SEV. Nous faisons de la syndicalisation. Au SEV, nous gagnons la confiance des membres, ils deviennent partie intégrante d'une structure de valeur, le syndicat, qui est véritablement utile.

Notre meilleur argument pour convaincre les gens de devenir membre est notre travail syndical. Nous nous engageons pour de bonnes conditions de travail, des postes sûrs et des salaires équitables. Nous proposons de plus à nos membres une assistance judiciaire et des cours de formation. Il y a en outre des rabais et d'autres prestations qui ne sont pas d'ordre syndical mais tout de même très appréciés. Qu'y a-t-il de neuf à ce propos ?

Nous sommes constamment en train d'optimiser les offres. Celles qui ne sont pas utilisées sont annulées et d'autres viennent compléter notre palette. Par exemple, nous avons remis à neuf notre offre de vacances : nous proposons des appartements de vacances à prix réduit, des locations de voiture et une « HotelCard », c'est un genre d'abonnement demi-tarif pour des nuitées à l'hôtel.

Nous voulons répondre aux besoins et aux demandes de nos membres. Donc, si quelqu'un souhaite un nouveau partenariat, nous étudions la question et voyons s'il est possible de concrétiser la chose.

Cela vaut la peine d'adhérer au SEV à tous points de vue. Si l'on considère le travail syndical globalement, pourquoi aujourd'hui doit-on faire partie d'un syndicat ?

Nous ne luttons pas seulement pour avoir de bonnes conditions de travail dans les entreprises, mais nous intervenons aussi à d'autres niveaux afin que les travailleuses et travailleurs se portent mieux. Actuellement, beaucoup de monde se rend compte qu'à la fin du mois, il n'y a plus grand-chose dans le portemonnaie. C'est pourquoi nous nous battons tous ensemble pour une meilleure politique sociale et un pouvoir d'achat plus élevé.

Nous faisons aussi du lobbying au Palais fédéral afin que les décisions prises au niveau de la politique des transports tiennent compte des besoins et revendications du personnel. Et, en ces temps où la politique climatique devient de plus en plus rude et inhumaine, une communauté syndicale s'avère d'autant plus utile et nécessaire.

CCT NEWREST WAGONS-LITS

Nouveau partenariat social pour des voyages durables

Michael Spahr
michael.spahr@sev-online.ch

Le 19 février 2025, le SEV a signé la première convention collective de travail (CCT) avec l'entreprise Newrest Wagons-Lits, qui emploie tout le personnel des trains de nuit depuis le nettoyage jusqu'à l'accompagnement, à l'exception du personnel des locs. Le siège de Newrest Wagons-Lits se trouve en Autriche; ils ont des filiales dans d'autres pays européens. Ce qui est nouveau: elle désire engager du personnel également en Suisse. Grâce à cette CCT, les futur-es collaborateurs-trices pourront bénéficier de conditions de travail réglées contractuellement. Interview avec Matthias Hartwich.

Il semble étrange de conclure une CCT avec une entreprise n'ayant encore engagé personne qui soit concerné par ses dispositions. S'agit-il d'une expérience?

C'est une première pour nous d'avoir signé une CCT avant que le personnel soit engagé. L'entreprise nous a sollicités, car elle était d'avis que ce serait utile et sensé d'avoir une CCT pour recruter du personnel. Cela nous a amenés à discuter et à négocier, et finalement j'ai pu signer la CCT avec le secrétaire syndical SEV Mario Schmid ainsi que Simon Klettenmann et Raffael Prager de Newrest Wagons-Lits.

N'est-il pas dangereux de signer une CCT avant même qu'il y ait du personnel, car il aurait pu participer aux discussions lors des négociations?

Il y a certes un risque. Mais nous n'avons pas agi à l'aveugle. Le syndicat autrichien des transports vida et le comité d'entreprise (équivalent à la commission du personnel) de la partie autrichienne de Newrest Wagons-Lits nous ont dès le début prodigué des conseils et étroitement accompagnés lors des négociations. En Autriche, du personnel est déjà engagé pour l'entreprise qui accompagne les Nightjets en partenariat avec les ÖBB. Cela nous a permis de savoir où se situent les points d'achoppement et à quoi il faut faire attention.

Bien entendu, nous allons collaborer avec le personnel qui va être recruté et nous le ferons participer aux futures négociations. Dès qu'il y aura en Suisse des collaborateurs-trices de cette entreprise, nous fonderons une section SEV ou alors nous intégrerons les membres dans une section existante. Un-e secrétaire syndical-e sera également désigné-e pour accompagner ces membres. Nous allons enfin approcher nos collègues de la ZPV pour leur demander conseils et soutien.

Quels sont les acquis les plus importants de cette nouvelle CCT?

L'acquis le plus important, c'est la CCT elle-même! Cela permet d'avoir des conditions d'en-



Mario Schmid, Matthias Hartwich (SEV), Simon Klettenhammer, Raffael Prager (Newrest Wagons-lits).

gagement fiables pour le futur personnel, ce qui est une bonne base autant pour Newrest que pour les employé-es. La CCT contient des réglementations claires sur le temps de travail, les salaires, les vacances, les temps de repos, mais aussi sur le droit de participation du personnel et du syndicat.

Il y aura certainement encore d'autres points à régler lorsque le personnel sera effectivement engagé. Chaque année, nous allons négocier sur les salaires et contrôler que la CCT et les bases légales soient respectées. Nous nous sommes mis d'accord avec l'entreprise pour examiner régulièrement la CCT afin de déterminer si les réglementations sont adaptées et encore d'actualité. Le grand avantage que représente cette convention collective est que nous ne devons alors pas commencer de zéro. Le partenariat social est déjà établi.

Qui est l'entreprise Newrest Wagons-Lits?

Newrest est un groupe présent dans 54 pays, qui propose avant tout des services de catering, en particulier dans les trains et les avions. L'histoire de la « Compagnie des Wagons-Lits » a débuté il y a déjà 150 ans. Elle a été fondée en 1874 et s'est développée pour devenir la plus grande prestataire de wagons-lits et de voitures-restaurants d'Europe. Citons le légendaire Orient-Express qui reliait autrefois l'Europe et l'Asie. Ainsi l'entreprise fait partie des pionniers du tourisme ferroviaire moderne.

En 2010, Newrest a repris l'entreprise traditionnelle. Avec les ÖBB, elle exploite maintenant les trains de nuit en Autriche, en Allemagne, en Italie, en Belgique, en France, aux Pays-Bas et en Suisse.

Les trains de nuit représentent une solution durable pour les voyages. Malgré tout, on a parfois l'impression que tout ne fonctionne pas comment on le voudrait, ou selon les attentes des voyageurs. As-tu l'impression que cette CCT contribuera à rendre les voyages en train de nuit plus attrayants?

Une CCT ne remplace bien sûr pas un modèle d'affaires et ne peut pas non plus provoquer la demande parmi la clientèle. Mais il existe un besoin et une demande croissante de correspondances de trains de nuit en tant qu'alternative aux vols de courte distance contribue à sauvegarder l'environnement tout en assurant le lien avec des destinations attrayantes.

Ce qui est important pour nous, c'est que le personnel de ces trains de nuit soit engagé à des conditions acceptables et ne soit pas menacé par la précarité. Les voyageurs profitent à coup sûr si le personnel est satisfait.

Newrest Wagons-Lits compte proposer 50 à 100 nouveaux postes sur le site de Zurich, et ces personnes seront soumises à la nouvelle CCT. Nous regardons donc avec optimisme vers l'avenir, sinon nous n'aurions pas tenté l'expérience.

+

-

Dans le cadre du dialogue social européen, la Fédération européenne des travailleurs des transports (ETF) et la Communauté européenne du rail (CER) soulignent l'importance du rail pour un transport de marchandises durable. Et exigent pour lui des conditions d'égalité avec la route, une coopération transfrontalière et un soutien financier à long terme, y compris pour le transport par wagons isolés et la numérisation. En Suisse, le transport ferroviaire de marchandises a aussi besoin d'être encouragé et c'est pourquoi le Parlement doit dire oui à la révision de la loi sur le transport de marchandises.

« Rundschau » a fait état d'un résultat d'enquête encore confidentiel du Service suisse d'enquête de sécurité (SESE). La rupture de roue qui a fait dérailler un train dans le tunnel de base du Gothard en août 2023 est due au problème systématique que de nombreuses roues deviennent très chaudes lors du freinage, parce que les semelles de frein en matériaux composites dissipent moins de chaleur que celles en fonte autrefois, et parce que les trains de marchandises roulent plus vite. Le SESE demande que toutes les roues concernées soient contrôlées pour détecter les fissures et des consignes d'entretien plus strictes.



Pour atteindre les objectifs climatiques, il faut transférer les marchandises sur le rail.

MATTHIAS HARTWICH répond

La libéralisation met en danger les chemins de fer

Le SEV a soutenu une étude qui s'est penchée sur les répercussions de la libéralisation sur les systèmes ferroviaires dans divers pays européens. Quelles sont les conclusions de cette étude?

Nous avons en effet participé, par nos inputs et aussi financièrement, à une étude comparative du professeur allemand Tim Engartner visant à déterminer quelles sont les répercussions de la privatisation et des mises au concours de prestations sur les transports ferroviaires. Tim Engartner est professeur de sciences sociales spécialisé en formation économique à l'Université de Cologne. Les partenaires du projet étaient la chambre autrichienne des travailleurs, le syndicat autrichien vida, le syndicat allemand EVG, mobifair et l'ETF.

Notre question était la suivante: les partisan-es d'une libéralisation accrue (en particulier la Commission européenne) prétendent qu'avec la concurrence et davantage d'appels d'offres, les transports ferroviaires deviennent plus

fiables, moins chers et meilleurs de manière générale. Est-ce vrai? La réponse est non, absolument pas, ce n'est rien d'autre qu'une idéologie! La réalité, c'est que la libéralisation coûte cher aux contribuables comme aux clients.

Cela est démontré par cette étude: la libéralisation amène des prix plus élevés, des infrastructures délabrées, des correspondances peu fiables et une qualité médiocre. Le professeur Engartner et son équipe ont examiné de près les systèmes ferroviaires d'Allemagne, d'Autriche, de Suède, de Grande-Bretagne, des Pays-Bas, d'Italie, d'Espagne et de la Suisse. Les résultats sont clairs. La Suisse obtient de loin la meilleure note, car chez nous, il y a moins de privatisation et de concurrence. Et ça doit rester ainsi! Nous nous engageons pour cela.

Nous allons bientôt présenter l'étude à nos membres, mais aussi au Parlement ainsi qu'aux médias. Une version imprimée est à disposition de toutes les personnes ou organisations intéressées.

Matthias Hartwich est président du SEV. Une question? Écrivez à journal@sev-online.ch.



VERONICA GALSTER

COUPES CHEZ CFF CARGO

Ce sera l'Apocalypse au lieu de la G-enèse

Veronica Galster
veronica.galster@sev-online.ch

Huitante places de travail supprimées en Suisse d'ici à fin 2025 et des centaines d'autres d'ici à 2030 chez CFF Cargo : c'est le « projet G-ensis ». Le syndicat SEV et le personnel ne le tolèrent pas. Réunis en assemblée le 23 février, ils ont voté à l'unanimité une résolution demandant à l'entreprise de revenir sur ses pas et de trouver des solutions moins douloureuses.

C'est dans une salle comble de la Casa del Popolo à Bellinzzone que s'est tenue l'assemblée du personnel de CFF Cargo le dimanche 23 février. Une assemblée convoquée par le SEV par le biais d'une campagne de distribution de tracts dans les principaux lieux de travail de CFF Cargo au Tessin, pour faire le point avec les travailleurs sur les coupes douloureuses que CFF Cargo entend faire ces prochaines années, en particulier au Tessin ; pour tâter le pouls de la situation auprès du personnel concerné ; pour donner des conseils pratiques sur la manière de se comporter en cas de réception de la lettre annonçant la perte de son emploi ; et pour élaborer les revendications syndicales qui en découlent à l'attention de la direction.

La situation

CFF Cargo veut supprimer 80 emplois dans toute la Suisse d'ici à la fin de l'année. L'entreprise justifie cette décision par la réduction du trafic. Le SEV est très inquiet car, en fait, les intentions de CFF Cargo vont dans le sens d'une réorganisation encore plus lourde que celle annoncée avec le projet G-ensis, qui conduira à la suppression de centaines d'emplois d'ici à 2030. Des suppressions qui toucheront aussi bien l'exploitation que l'administration. Les employés tessinois de CFF Cargo sont conscients que le couperet tombera sur le Tessin, notamment en raison du non-renouvellement du contrat de transport entre DB Cargo et CFF Cargo. De plus, DB Cargo semble vouloir faire conduire ses 20 trains quotidiens par des conducteurs aux salaires italiens : une tentative de *dumping* sur les rails suisses que même les politiciens ne devraient pas ignorer.

« Le fait que vous soyez si nombreux ce soir, a déclaré le président SEV Matthias Hartwich lors de l'assemblée, confirme l'inquiétude qui plane sur la question des suppressions de postes à CFF Cargo. Le transport ferroviaire

de marchandises est en crise presque partout en Europe et de nombreux gouvernements ont décidé de faire des économies dans ce secteur. Malheureusement, nous suivons aussi cette tendance en Suisse. »

Philipp Hadorn, secrétaire syndical SEV responsable du dossier CFF Cargo, a ensuite expliqué la situation d'un point de vue syndical et a demandé aux personnes présentes de donner leur vision vue « du terrain » sur ce qui se passe. « La situation économique est mauvaise en ce moment, mais cela ne justifie pas la suppression de près d'un cinquième des effectifs et une diminution des infrastructures », a fait savoir Hadorn. « Nous sommes convaincus que ce ralentissement économique peut être géré autrement, par exemple en recourant au chômage partiel. En outre, avec G-ensis, les CFF risquent de compromettre de manière irréversible tous les efforts déployés pour remettre les marchandises sur le rail ». Une discussion riche et animée s'est ensuivie, de nombreux orateurs ayant abordé divers points susceptibles d'être améliorés au sein de l'entreprise. Le message adressé à la direction de CFF Cargo était clair : « Cette réorganisation doit être abandonnée, car elle supprime des emplois et mécontente les clients en les détournant du transport ferroviaire », a déclaré le syndicaliste Angelo Stroppini.

La résolution

Les discussions intenses ont débouché sur une résolution, approuvée à l'unanimité par le personnel présent, qui rejette fermement « la politique d'entreprise à courte vue pratiquée par la direction de CFF Cargo ». Les réductions de personnel prévues sont considérées comme une erreur stratégique inacceptable qui met en péril l'avenir de l'entreprise : « CFF Cargo doit être prête, avec son personnel hautement spécialisé, pour le moment où la conjoncture se rétablira et où la demande de transport augmentera. Le personnel ne doit pas payer le prix des erreurs commises par la direction et demande donc à la direction de CFF Cargo d'impliquer le syndicat SEV dans la recherche de solutions socialement responsables pour surmonter cette période difficile, tout en protégeant le personnel et en gardant un œil sur les clients qui ont cru et croient encore au transport ferroviaire. »

Le SEV appelle ses membres à prendre rapidement contact avec le syndicat s'ils reçoivent la lettre les informant de la perte de leur emploi.

ANGLE DROIT

Ma prévoyance : je retire le capital ou non ?



Service juridique du SEV
journal@sev-online.ch

Il arrive un temps où l'on doit se préoccuper de son avenir. Parfois, il s'agit de suivre une formation, ou de se marier, ou d'entreprendre un tour du monde... Et puis il y a le moment où l'on se penche sur son départ à la retraite et ses vieux jours. Les objectifs peuvent varier : qu'est-ce que je vais bien pouvoir faire de mon temps libre, vais-je me trouver de nouveaux hobbies ou bien me mettre à cultiver ma parcelle de jardin ? Et surtout, il y a la question financière : qu'est-ce que je vais avoir comme revenu ?

De nombreuses caisses de pensions proposent diverses possibilités à choix pour structurer la rente. Presque toutes autorisent un retrait du capital. C'est une offre alléchante, mais elle est toutefois liée à beaucoup de questions.

Parmi les avantages, il faut reconnaître qu'une grosse somme d'argent est à disposition, dont on peut décider de faire ce que l'on veut. La liberté est totale p.ex. en ce qui concerne les héritages. Les investissements et l'utilisation sont complètement libres. Il est aussi possible d'avoir des avantages fiscaux.

Parmi les inconvénients, le premier à prendre en considération est que cet argent doit suffire jusqu'à la fin de la vie. Il faut donc consacrer beaucoup de temps à définir les investissements et gérer parfaitement son budget. À ne pas négliger non plus qu'avec l'âge, on devient moins alerte, ou moins habile, pour la gestion des affaires.

Un grand risque existe dans le choix des investissements. Les investisseurs isolés ont de beaucoup plus grands risques de perdre de l'argent en cas de fluctuation de la bourse, vu les sommes plus petites et du fait que les sommes diminuent progressivement. Les investisseurs qui disposent de capitaux plus conséquents peuvent absorber beaucoup mieux les fluctuations.

Dans les réflexions au sujet d'un retrait partiel ou complet du capital, l'état de santé et la situation familiale entrent bien sûr en considération.

Le plus difficile dans tout cela, c'est que cette décision ne peut être prise qu'une seule fois, il est impossible de revenir en arrière. Il est donc nécessaire d'avoir bien réfléchi et d'être bien préparé-e.

Les services sociaux, les banques et bien sûr votre caisse de pensions peuvent vous y aider.

COMITÉ

Les préparatifs du congrès vont bon train

Michael Spahr Le comité SEV s'est réuni le 14 février pour sa première séance en 2025. Les membres du comité se sont penchés sur les textes d'orientation 2025-2029 ainsi que sur divers autres points de l'ordre du jour.

Le nouveau représentant de la sous-fédération des pensionnés PV Daniel Trolliet participait pour la première fois ; depuis le début de l'année il est également vice-président de la PV. Le comité a accueilli une autre nouvelle personne : Susanne Kratzer, secrétaire centrale ZPV. Et il y a également un changement au comité au niveau de la commission de jeunesse : Yasmin Furrer devient membre-remplaçant à la place de Nina Grimm.

Le président SEV Matthias Hartwich, le vice-président Patrick Kummer et la vice-présidente Valérie Boillat ainsi que l'administrateur des finances Aroldo Cambi ont informé des actualités qui concernent la direction syndicale. Il y a quelques petits changements au niveau du personnel SEV. En Suisse romande, Aline Zuber débutera le 1^{er} mai son activité de secrétaire syndicale à Lausanne et Genève. Elle reprend le poste de Pablo Guarino qui sera responsable des dossiers juridiques au secrétariat régional de Lausanne. Il est réjouissant que nous ayons pu renégocier la convention collective de travail (CCT) avec les Transports publics fribourgeois tpf (voir p. 7). Matthias

Hartwich nous a présenté en outre la première CCT avec l'entreprise Newrest Wagon-Lits qui, pour l'exploitation des trains de nuit, désire engager à l'avenir également du personnel en Suisse. C'est pour cette raison que le SEV a négocié une CCT avec cette entreprise. Celle-ci a été ratifiée par le comité et sera signée le 19 février (voir article page 3).

Les 12 et 13 juin se déroulera le congrès SEV. Les préparatifs vont bon train. Il s'agit entre autres de la rédaction des textes d'orientation qui devront être adoptés par les délégués du congrès. Matthias Hartwich, Patrick Kummer, Aroldo Cambi et le coordinateur politique du SEV Simon Burgunder ont présenté les projets de textes d'orientation sur les thèmes : Politique syndicale et contractuelle, Politique sociale, Protection de la santé et sécurité au travail, Numérisation et automatisation, Politique des transports. Les membres du comité ont discuté des projets présentés et annoncé leurs vœux de modifications qui seront pris en compte dans les corrections des textes d'orientation. Lors de la prochaine séance du comité, les membres vont adopter ces textes à l'attention du congrès. Le déroulement détaillé de notre congrès de deux jours est en cours de planification. Les délégués recevront toutes les informations concernant le congrès en mai 2025.

JOURNÉE CLEAN 2025

L'humain ne doit pas être oublié

Chantal Fischer
chantal.fischer@sev-online.ch

Cette année, la journée Clean du SEV, destinée au personnel de nettoyage des CFF, s'est déroulée le samedi 15 février. Ce fut l'occasion d'échanger et de discuter de sujets importants ayant trait à la numérisation, le travail temporaire et les conditions de travail dans les transports publics.

Markus Cadosch, autrefois secrétaire syndical SEV, a ouvert la journée et dirigé les débats. Bénéficiant d'une carrière variée dans les transports publics, il a relevé dans ses mots de bienvenue que l'avancée de la numérisation apporte certes de nombreux avantages, mais qu'il ne faut pas oublier l'être humain.

Numérisation et management de la qualité en lien avec Clean ont donc été les fils conducteurs de cette journée. Jerre Steiger, chef de projet Cleaning 4.0 aux CFF, et Reto Näf, chef de région Est Assistance clientèle et Cleaning, ont présenté le nouveau concept «OneCleaning».

Celui-ci vise à regrouper le nettoyage quotidien et le nettoyage approfondi et à accorder plus de marge de manœuvre aux équipes de nettoyage.

Pour ce faire, ils prévoient d'introduire l'appli «TCA» pour le nettoyage approfondi, ce qui est déjà le cas pour le nettoyage quotidien. L'application est un auxiliaire numérique qui doit permettre d'améliorer la qualité du nettoyage et de mieux tenir compte de l'état actuel des trains. Les CFF veulent prendre du recul vis-à-vis de la planification rigide du nettoyage qui ne leur permet que difficilement de réagir aux influences extérieures telles que les changements d'horaire ou les modifications à court terme dans les compositions. L'appli TCA doit permettre de mettre l'accent sur des nettoyages orientés sur les besoins et d'accorder plus d'autonomie au personnel; avec l'aide d'un système de signalisation, ce dernier peut décider lui-même ce qu'il faut nettoyer en priorité.

Les CFF se donnent six mois, ainsi



Les participant·es à la journée Clean 2025 du SEV à Arth-Goldau.

qu'au personnel concerné, pour s'habituer à travailler avec l'application et le smartphone. À partir de l'été, des formations interactives auront lieu sous forme de séquences individuelles. Pour cela, les CFF sont actuellement en train d'élaborer un concept de formation qui prendra en considération le feedback des collègues qui ont déjà fait des expériences avec l'appli TCA. Leur objectif est d'introduire cet auxiliaire numérique vers le mois d'octobre-novembre 2025 dans les centres d'entretien.

Nouvelle réglementation pour le travail temporaire

Reto Näf, chef de région CFF, a saisi cette occasion pour communiquer des informations sur la situation du personnel temporaire chez Cleaning. «Nous avons fait un pas important en ce qui concerne la location de services et pris une bonne décision durable, dont nous avons également discuté avec la CoPe et les partenaires sociaux», a-t-il expliqué. Depuis le 1.1.2023, dans le groupe CFF, les collaborateurs et collaboratrices externes peuvent être engagés tempo-

rairement pendant deux ans au maximum. Cleaning a obtenu ici une autorisation exceptionnelle, mais réglemente plus clairement les rapports avec le personnel temporaire. Dorénavant, la durée d'engagement maximale pour le personnel temporaire est limitée à six ans. Chaque année a lieu un entretien avec son supérieur hiérarchique lors duquel la poursuite de la collaboration est discutée. Après quatre ans, le ou la supérieur·e organise un entretien destiné à faire le point pour déterminer si la personne sera engagée de manière fixe au plus tard à la fin de la sixième année ou si le contrat sera résilié.

Cette nouvelle réglementation sera en vigueur à partir du 1.1.2027. Pendant la phase de transition, de nombreux entretiens ont lieu avec le personnel temporaire en place. Selon les dires de Reto Näf, à l'avenir les supérieurs hiérarchiques seront fortement sollicités et exerceront plus de responsabilités. En principe, une stratégie et une planification plus complexe sont nécessaires car, selon les circonstances, après six ans, de nouveaux col-

lègues doivent être formés.

Cependant, cette réglementation apporte davantage de transparence au personnel temporaire, ainsi qu'une meilleure planification. Selon Reto Näf, «dans ce modèle de fonctionnement, nous ne pourrions pas offrir un engagement fixe à tout le monde pour des raisons financières; la différence dans les conditions d'engagement subsistera.» Or, Cleaning franchit constamment de nouvelles étapes menant à l'égalité de traitement. L'accent est également mis sur les fonds «Temptraining», qui soutient le développement du personnel temporaire et subventionne sa formation.

Un défi Loi sur la durée du travail

Après le repas de midi, René Zürcher, secrétaire syndical responsable du dossier CFF, a donné des explications aux collègues présents concernant la Loi sur la durée du travail (LDT), une «loi un peu spéciale», qui ne concerne que les quelque 50 000 employé·es des transports publics dans toute la Suisse, mais qui est es-

sentielle pour leur santé. René a affirmé qu'il est très important de connaître les règles élémentaires concernant le temps de travail et les pauses et de signaler les manquements. «Si quelque chose arrive - un accident par exemple - parce que la loi n'a pas été respectée et que par exemple vous n'avez pas fait de pause, vous êtes co-responsables et vous pouvez être poursuivis sur le plan pénal», a déclaré René.

Le thème a soulevé de nombreuses questions de la part des collègues dans la salle et a été discuté avec animation et émotions. Les discussions ont montré que les différentes règles sont perçues différemment. En cas de questions ou de problèmes, René Zürcher invite les personnes présentes à s'adresser au SEV et à demander de l'aide.

La prochaine journée Clean SEV aura lieu le 20 février 2026 à Arth-Goldau et sera une nouvelle fois organisée par la secrétaire syndicale SEV Sheila Belometti, en collaboration avec Daniel et Giuditta Purtschert de la RPV.

NÉGOCIATIONS AVEC LES CFF SUR LES BAR DE PRODUCTION VOYAGEURS

Les positions sont encore très éloignées

rene.zuercher@sev-online.ch Depuis le 20 janvier, la communauté de négociation du SEV, VSLF, ACTP et transfair négocie avec les CFF sur les réglementations sectorielles de la durée du travail (BAR) dans la production ferroviaire du trafic voyageurs. Le SEV veut améliorer la protection de

la santé et la conciliation entre sa vie professionnelle et privée, mais les CFF veulent avant tout optimiser l'engagement du personnel en réduisant les coûts.

Pour le moment, les négociations concernent les assistant·es clientèle, le personnel des locs, le

personnel de la manœuvre et le personnel de nettoyage de la Production Voyageurs. Elles se basent sur l'accord convenu pour la prolongation de la CCT CFF.

La présentation des revendications des deux parties en janvier avait montré que les CFF visaient avant tout à optimiser l'affectation du personnel sur le plan des coûts.

La **ronde de négociations du 24 février** a maintenant confirmé que les deux positions sont encore très éloignées. Actuellement, les revendications sont structurées par thème, ce qui devrait permettre de trouver des solutions et rendre les négociations plus aisées.

Le SEV souhaite renforcer la protection de la santé des collègues et améliorer la conciliation de la vie professionnelle et privée. Pour cela, il met la priorité sur une quantité suffisante de jours de congé consécutifs, des périodes maximales de service de durée raisonnable et des tours de repos adéquats qui permettent une récupération. Le travail pendant le week-end et la nuit doit être compensé

par davantage de temps de repos et devenir de ce fait plus attrayant.

Est-ce que les CFF appliquent le plan d'économie?

Dans les revendications des CFF, on constate qu'ils aimeraient individualiser la répartition annuelle afin de mieux répondre aux souhaits du personnel à propos des tours et ne définir qu'à un stade ultérieur le contenu des tours de travail. En principe, les CFF prévoient d'assouplir le temps de travail minimal des assistant·es clientèle, de permettre d'empiéter sur le temps de repos, de réduire les forfaits de temps pour les travaux en marge des tâches principales et d'atténuer les limites de temps dans la planification des tours du soir et ceux du matin.

Les négociations sur les BAR sont clairement aussi une contribution de la Production au programme d'économies des CFF.

La prochaine rencontre entre la communauté de négociations et les CFF aura lieu le 14 mars.

NOUVELLE SECRÉTAIRE SYNDICALE SEV

Bienvenue, Alexandra Akeret!



Eva Schmid
eva.schmid@sev-online.ch

Depuis le 1^{er} octobre 2024, Alexandra Akeret travaille comme secrétaire syndicale au SEV pour la Suisse orientale. Une chose n'a jamais changé dans le parcours professionnel de cette Saint-Galloise: son engagement pour la justice sociale. Que ce soit dans le travail syndical ou en politique, elle s'engage avec passion pour de meilleures conditions de travail et de vie.

Alexandra Akeret a repris le 1^{er} octobre la direction du secrétariat régional SEV à Saint-Gall. Elle s'occupe d'un grand nombre d'entreprises de transports publics de Suisse orientale, dont Bus Ostschweiz AG, la Schweizerische Bodensee-Schiffahrt (voir l'article ci-contre), la navigation sur le lac

inférieur et le Rhin et, avec sa collègue Regula Pauli, les chemins de fer régionaux Thurbo et Südostbahn (SOB). Dans certaines de ces entreprises, des négociations salariales et/ou CCT étaient prévues ces dernières semaines.

Vers le mouvement syndical

Avant de prendre ses fonctions au SEV, cette pédagogue de formation travaillait comme secrétaire syndicale au SSP à St-Gall, où elle était responsable du suivi de plusieurs branches dans les cantons d'Appenzell Rhodes-Intérieures et Rhodes-Extérieures, de Thurgovie et de Saint-Gall. En fait, Alexandra Akeret voulait faire quelque chose dans la culture, raison pour laquelle elle a suivi un CAS en gestion culturelle il y a quelques années. Finalement, elle a été attirée par le mouvement syndical.

Elle dit: «J'avais toujours cherché un moyen de lutter contre les injustices et d'aider ceux qui sont défavorisés.»

Un large réseau

Alexandra Akeret est entrée en contact avec le secteur des transports publics à l'époque où elle travaillait pour le SSP. Elle avait en effet recruté les chauffeurs de bus saint-gallois comme nouveau groupe de membres. Ce domaine lui tenait particulièrement à cœur et le passage au SEV s'est fait naturellement: «Lorsque j'ai vu l'offre d'emploi au SEV, il était clair pour moi que je postulerais», explique la Saint-Galloise. Alexandra Akeret apporte, en plus de son expérience de secrétaire syndicale, un large réseau en Suisse orientale. Elle représente en outre le SEV au comité directeur des unions syndicales des cantons de St-Gall et de Thurgovie.

Engagée politiquement

Alexandra Akeret consacre une grande partie de son temps libre à la politique. En Suisse orientale, la femme du PS est connue au-delà des frontières du parti. Elle siège en effet depuis douze ans au parlement de la ville de Saint-Gall, qu'elle a présidé pendant deux ans lors de la pandémie de coronavirus. Depuis l'année dernière, elle fait également partie du parlement cantonal de Saint-Gall, où elle est une porte-parole des travailleurs en tant que syndicaliste. Son travail politique porte sur des thèmes sociaux et la représentation des intérêts des travailleurs. Mais elle s'intéresse également aux questions de transport.

En plus de son travail professionnel et politique intense, Alexandra Akeret a peu de temps pour ses hobbies. Pendant ses soirées libres, cette mère de deux filles adultes aime assister à des représentations théâtrales ou à des concerts, ou encore se retrouver avec des amis dans son bistrot préféré de Saint-Gall.

LAC DE CONSTANCE

Quo vadis?



Eva Schmid. La compagnie de navigation du Lac de Constance, la Schweizerische Bodensee-Schiffahrt (SBS), traverse une période de turbulences. Des licenciements au sein de la direction de l'entreprise ont provoqué une vague d'incertitude chez les collaborateurs. La SBS a maintenant présenté le nouveau CEO désigné et informé sur d'autres décisions de l'entreprise.

Deux membres de la direction ont été licenciés à la surprise générale, bien qu'aucun comportement fautif ne leur ait été reproché. Un troisième membre de la direction a ensuite démissionné de son plein gré. Ces changements soudains, rendus publics à la mi-février, soulèvent des questions, notamment en ce qui concerne l'ambiance de travail au sein de la SBS, mais aussi l'avenir de l'entreprise.

Alexandra Akeret, la secrétaire syndicale SEV responsable, décrit la situation comme une profonde insécurité parmi les collègues et critique le fait que la SBS ne veuille pas établir de partenariat social depuis des

années. Entre-temps, la SBS a tenté un coup de poker le 19 février: lors d'une conférence de presse convoquée à la dernière minute, le CEO intérimaire de longue date Benno Gmür a annoncé qu'un nouveau CEO avait pu être trouvé en la personne de Thomas Breitenmoser. Une raison d'espérer? Alexandra Akeret déclare: «Heureusement, nous sommes bien organisés à la SBS. Nous espérons maintenant que la nouvelle direction reconnaîtra le sérieux de la situation et visera un partenariat social avec le SEV.» Le fait est que la Schweizerische Bodensee-Schiffahrt a un besoin urgent de recettes supplémentaires pour mettre en œuvre sa stratégie de flotte et réaliser les investissements prévus d'environ 15 millions de francs au cours des six prochaines années. La nouvelle direction de l'entreprise devrait cependant d'abord faire ses preuves auprès du personnel. «Le SEV reste à l'écoute et suivra de près l'évolution de la SBS», déclare Alexandra Akeret.

HELVETIA

S'y retrouver dans la jungle des hypothèques

Comment trouver l'hypothèque qui me convient?

Il n'est pas facile de prendre les bonnes décisions en matière de financement immobilier. Les conditions sont trop nombreuses. Mais seule une analyse globale permet d'obtenir la meilleure solution financière globale.

Les comparaisons sont indispensables

Ceux qui allongent leur hypothèque rapidement auprès du fournisseur existant épargneront probablement beaucoup: Le potentiel d'économies d'une comparaison s'élève en moyenne à 3 000 CHF par an. De plus, il convient de déterminer si la stratégie hypothécaire est encore adaptée. Doit-il s'agir d'une hypothèque de Saron avec une grande flexibilité ou d'une hypothèque fixe avec plus de sécurité? La durée de l'hypothèque fixe fait également partie des considérations.

Intégrer les plans et la situation financière

Profitez de l'occasion pour planifier maintenant: Pourriez-vous souscrire à une vente des biens im-



mobiliers ou souhaitez-vous plutôt investir dans le bien immobilier? Peut-on avoir besoin de capital pour de nouvelles fenêtres ou un remplacement du chauffage dans un avenir proche? Avec des mesures de préservation de la valeur, vous bénéficiez d'un avantage fiscal. Un volume d'hypothèque plus élevé influence également les impôts: Les paiements plus élevés entraînent des déductions plus élevées et réduisent le revenu imposable. Toutefois, les avoirs bancaires ne génèrent actuellement que peu de rendements. C'est pourquoi il peut être judicieux d'investir une partie du patrimoine directement dans l'immobilier ou d'amortir l'hypothèque.

La situation globale est décisive

Le potentiel d'économies lors de la conclusion de l'hypothèque est important. La situation globale compte dans le choix du fournisseur et du produit hypothécaire. Beaucoup considèrent le taux d'intérêt comme trop isolé et trouvent un financement avantageux, mais rarement la meilleure solution globale.

Afin de garder une vue d'ensemble dans la jungle hypothécaire, il convient d'intégrer en permanence la situation de prévoyance et d'investissement, l'état du bien immobilier et le thème fiscal.

Laurent Uldry, Conseiller de prévoyance de l'agence générale Vevy et de ses collègues de l'équipe de conseil SEV ont volontiers répondu à vos questions et trouveront avec vous la solution qui vous convient. Vous trouverez de plus amples informations sur www.helvetia.ch/sev.

En partenariat avec

helvetia
Votre assureur suisse

COMMISSION DE MIGRATION

Visite des ateliers industriels d'Oltén



Plus de 1000 personnes travaillent aux ateliers d'Oltén et entretiennent les wagons des CFF. Tino Rogowski, président de section TS Nordwestschweiz, a guidé la commission migration du SEV et Matthias Hartwich à travers l'usine et donné un aperçu passionnant de son quotidien.

TPF

Nouvelle CCT sous toit!

Yves Sancey
yves.sancey@sev-online.ch

Dès le 1^{er} janvier 2026, la grande majorité des collègues des Transports publics friebourgeois (TPF) sera au bénéfice d'une nouvelle Convention collective de travail (CCT). Après plusieurs mois de négociations (voir encadré), elle a en effet été acceptée par plus de 91% des votant-es du SEV. La signature formelle a eu lieu le vendredi 7 février au siège des TPF à Givisiez.

La nouvelle CCT est le fruit d'intenses négociations et son résultat permet, notamment, de maintenir des acquis que l'entreprise souhaitait initialement supprimer.

Refonte du système salarial. Acquis et conquits sociaux

La refonte du système salarial fait partie des nouveautés. En effet, le catalogue des fonctions a été remis à jour. Le salaire maximal sera rehaussé pour une majorité des fonctions, notamment pour le personnel de conduite. Cependant, le nouveau système salarial assurera une progression plus lente, mais permettra, pour la plupart, de bénéficier d'un salaire plus élevé sur l'ensemble de la carrière. Un travail important sera entrepris par le SEV pour défendre les intérêts du personnel dans la mise en place du nouveau système salarial et notamment dans la nouvelle commission des fonctions qui sera mise sur pied et dont le SEV fera partie.

Outre le maintien des acquis, de nombreux autres éléments ont été négociés comme la re-

valorisation du travail du dimanche et du service de piquet, un congé « autre parent » de trois semaines, des allocations revues ou des primes de fidélité redéfinies.

Le résultat de négociation qui a été largement accepté par les membres du SEV est l'aboutissement d'intenses négociations et tout n'a pas été rose au tout début du processus. Pour rappel, en 2021, les syndicats avaient quitté la table des négociations après plusieurs rencontres jugées, à l'époque, stériles.

« Les employé-es des TPF ne paieront pas la crise » ou « Le ballon d'essai de la direction est en train de se dégonfler », notait le journal du SEV en juin 2021. Le SEV constatait avec surprise et déception que la direction n'était pas venue avec des propositions concrètes afin de réellement commencer la négociation, mais avec une exigence de productivité. « La direction veut démanteler la CCT, le SEV suspend les négociations! » titrait alors le SEV-Info du 15 octobre. En s'obstinant à vouloir faire des économies sur le dos du personnel et à rejeter les revendications syndicales, la direction ne laissait guère le choix au SEV qui l'avait pourtant clairement informée qu'il n'accepterait pas une dégradation des conditions de travail.

La mobilisation solidaire a payé

Deux assemblées du SEV très bien suivies par les collègues des TPF et très combatives permettront de montrer la détermination de la base et de poser la négociation sur de bien meilleures bases à fin 2023. « La mobilisation et la pétition pour de vraies négociations et une CCT de haut niveau issue de la première assemblée



Une partie du comité de la section SEV-TPF présent à la conférence de section avec la nouvelle CCT.

de novembre 2021 et remise à la direction munie de ses 711 paraphe, ont permis de créer un rapport de force plus favorable aux salarié-es », constate Pablo Guarino, secrétaire syndical SEV en charge des TPF.

Pour Fritz Hänni, président de la section SEV VPT-TPF, « si les négociations ont été ardues, le très bon taux de syndicalisation aux TPF a permis d'être entendu par la direction. Le paquet global, avec plusieurs avancées importantes et également des compromis ont été trouvés. Nous partions de très loin et la mobilisation des collègues de la section a permis d'arriver au meilleur résultat que nous pouvions

atteindre par la négociation. »

Approbation, confiance et reconnaissance

Un avis largement partagé par la base. Tous les membres de la section ont été consultés par un vote par correspondance. La participation a été massive - plus de 70% - ainsi que le taux d'acceptation avec 91% de oui. « Une vraie approbation et une marque de confiance pour le travail que nous avons accompli dans la délégation de négociation, mais cela a nécessité un énorme travail de terrain pour informer les collègues », indique Hänni très touché par cette reconnaissance.

Chronologie

Mars 2021 : la première séance de négociation en vue du renouvellement de la CCT commence mal. La direction veut augmenter, sans dire comment, la productivité de 42 heures par année et par employé-e. Le SEV annonce qu'il s'opposera à toute dégradation.

15.10.2021 : le SEV suspend les négociations CCT. La direction voulait supprimer 7 jours de vacances et la compensation des jours fériés en échange du passage de 42 à 41 heures. Elle voulait baisser pour une grande partie du personnel les indemnités liées au lieu de travail et supprimer des bonifications en temps de 5% pour le travail sur le réseau urbain.

18.11.2021 : une AG très mobilisée de plus de 140 salarié-es lance une pétition pour de vraies négociations et une CCT de haut niveau.

28.3.2022 : une délégation remet au direc-

teur des TPF, à Givisiez, cette pétition est munie de 711 signatures.

14.12.2022 : une nouvelle assemblée très suivie, plus de 150 personnes et 70 excusé-es, montre sa détermination et sa combativité.

Décembre 2023 : les négociations reprennent sur de meilleures bases.

20.11.2024 : 120 personnes réunies en AG écoutent la présentation de l'état des négociations et réaffirment leur confiance dans la délégation.

7.2.2025 : après presque quatre ans de négociations, y compris une longue suspension, les syndicats et la direction arrivent à un accord et signent la nouvelle CCT. La base du SEV l'a plébiscité à plus de 91% des votant-es. Elle entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2026 pour une durée de quatre ans.

TOURS DE SERVICE CHEZ THURBO

Flexibilité et protection de la santé

Eva Schmid
eva.schmid@sev-online.ch

La durée du travail et les modèles de travail dans les tours pour le personnel des locs font couler beaucoup d'encre chez Thurbo. Il n'est pas facile d'harmoniser les différents besoins du personnel et de l'entreprise. Stefan Hanselmann, président de la section SEV VPT Thurbo, explique dans cette interview la teneur du problème.

Les tours fixes du matin ou du soir sont les préférés du personnel des locs. Comment Thurbo peut-il aujourd'hui répondre à ce vœu?

En tant que SEV, nous saluons le fait

que le personnel des locs privilégie de plus en plus les tours fixes du matin ou du soir. Ceci peut contribuer à réduire les jours d'absence et améliorer sensiblement la santé. Malheureusement agi pour répondre à ce besoin. Il y a certes quelques modèles qui tiennent compte de ce vœu, cependant, la mise en œuvre n'est pas toujours transparente. Nous verrions d'un bon œil une réglementation contraignante permettant de prendre en compte les vœux du personnel des locs sans désavantager personne. Il n'est pas satisfaisant que les collaborateurs reçoivent la plage horaire désirée seulement dans les deux tiers des cas.

Que penses-tu du fait que les temps de marche ne soient pas pris en

compte comme temps de travail et qu'ils doivent être supportés par le personnel lui-même? Quelles répercussions cette réglementation pourrait-elle avoir sur les collaborateurs-trices?

La réglementation actuelle qui dit que les temps de marche ne sont pas reconnus par Thurbo en tant que temps de travail représente un véritable défi pour nous, le SEV. Cette pratique ne correspond pas aux prescriptions de la LDT (Loi sur la durée du travail). Il y a des cas où les mécanicien-nes de locs doivent sacrifier plus de temps pour les trajets sans que ceux-ci soient comptabilisés comme temps de travail. À cause de ces temps plus longs, les tours de service se rallongent et l'effet positif des plages horaires souhaitées s'en trouve amoindri.

Thurbo a résilié tous les accords existants jusqu'ici avec le personnel des locs concernant le travail dans les tours. Que propose actuellement l'entreprise?

Il n'y a pas de modèle de plages horaires pour le personnel des locs. Ainsi, tous doivent travailler dans toutes les plages horaires. Sauf les personnes qui sont limitées pour des raisons médicales.

Le SEV est critique au sujet des conditions de travail et de la protection de la santé qui doivent être « achetées » par des trajets en voiture payés par les gens eux-mêmes. Comment juges-tu cette façon de procéder?

Le SEV voit une détérioration des conditions de travail dans cette réglementation. Le fait que Thurbo répercute les coûts de ces trajets sur son per-

sonnel représente une charge financière. De plus, ces trajets à nos propres frais se multiplient et ceci ajoute au stress et à la fatigue corporelle. Tout cela entraîne des répercussions sur la santé et le bien-être du personnel. Nous demandons à Thurbo de réfléchir encore à cette pratique.

Quel pourrait être l'accord entre le SEV et Thurbo pour répondre aussi bien aux besoins du personnel et à ceux de l'entreprise?

Une solution possible serait l'introduction d'une réglementation contraignante concernant les tours de service. Le thème des temps de marche et des frais de déplacement doit être repensé. Il est important que les aspects de la santé et de la sécurité aient la plus haute priorité dans un nouvel accord, afin d'éviter à long terme des surcharges et des dommages.



Stefan Hanselmann, président de la section VPT Thurbo, parle du thème du travail dans les tours.

SOUS-FÉDÉRATION ZPV

«La violence dans les trains» sera le thème principal du congrès

Service de presse ZPV. Le 13 février les membres CC de la ZPV se sont réunis au restaurant Hirschen à Langnau pour la première séance de l'année.

Finances : le jour précédent, la CG a examiné les comptes 2024 ainsi que le budget 2025 et a établi un rapport positif qui sera présenté lors de l'AD ZPV le 11 juin 2025 pour acceptation.

Affaires actuelles ZPV

Concernant le thème de la **violence dans les trains**, de notre point de vue, il n'y a pas encore assez d'opposition et on n'a pas encore fait couler assez d'encre de manière générale. Pour cette raison, ce sera l'un des points forts du congrès SEV des 12 et 13 juin 2025.

Dans le projet «**Processus de départ orienté vers la clientèle**» (KOA), des courses de test vont à nouveau être faites sur divers tronçons lors de la prochaine phase, cette fois avec des voitures unifiées IV et des IC2000. À ce propos, nous nous de-

mandons si le processus de départ adapté restera le même? Après l'accident mortel du 4 août 2019 à Baden (AG) celui-ci a été introduit et la ZPV avait été d'accord à l'époque de faire partie du sounding board KOA, à condition qu'on ne touche pas au processus de départ adapté. En matière de ponctualité des trains, nous sommes en bonne voie, aussi bien à l'ouest qu'à l'est de la Suisse. La suppression des trains directs du pied du Jura vers Genève déclenche de nombreuses réactions et cette problématique va encore s'aggraver lors de l'interruption totale du trafic durant deux mois entre Berne et Fribourg à cause des chantiers. Sur l'IR13 des CFF, la ponctualité est bonne dans le Rheintal saint-gallois, les correspondances à Sargans avec l'IC3 ont pu être très bien assurées. Le seul problème est au niveau des temps d'arrêt: notre temps d'arrêt est plus long que celui du SOB (à l'exception de Heerbrugg à cause de la situation incurvée). À Buchs SG et St. Margrethen,

la raison en est le retard de l'EC de Munich en direction de Zurich et du Railjet en provenance d'Innsbruck pour Zurich. Sur le plan de l'infrastructure, on doit également constater qu'il y a diverses causes de retards (croisements à Altstätten SG – la double voie commence seulement vers Oberriet Nord, installation de sécurité à Sargans, qui ne permet pas d'entrée en gare occupée, etc.). Donc, ce n'est pas notre faute si les temps d'arrêt sont plus longs. Le raccourcissement, resp. le retour de l'IR13 venant de Zurich, le changement supplémentaire à Sargans et la détérioration des correspondances avec l'IR13 du SOB à Coire font aussi couler beaucoup d'encre.

Rapport des sections

Dans le train de nuit 459 de Zurich vers Prague via Bâle, il y a quotidiennement des situations dangereuses, des accidents, etc., ceci à cause de la vétusté préoccupante du matériel roulant, de l'entretien qui n'est pas effec-

tué, et du fait qu'entre Zurich HB et Bâle CFF, le train n'est accompagné que par un-e seul-e agent-e. Le personnel de bord qualifié de NewRest monte dans le train seulement à Bâle CFF (avant le changement d'horaire, il montait déjà à Zurich HB). De plus nous rencontrons dans divers dépôts de grands problèmes de répartition. Ainsi régulièrement, des tours sont prolongés parfois de plusieurs heures sans que ceci ne fasse l'objet d'une consultation ou alors les règles en vigueur ne sont pas respectées.

La **commission des femmes** fête cette année ses 40 ans d'existence au SEV. Une célébration de cet anniversaire aura lieu le 28.11.2025. Cinq workshops sont prévus sur le thème « Comment faire preuve d'assurance » avec ensuite un repas et une fête. Les inscriptions sont possibles dès avril.

La direction du **RhB** fait preuve d'une grande reconnaissance envers les formateurs-trices pratiques et les formateurs-trices professionnel-les. Depuis le 1^{er} février 2025 les assistant-es clientèle du RhB reçoivent une nouvelle indemnité pour les formateurs-trices pratiques. Les personnes concernées reçoivent chaque semestre 900 fr. d'indemnité, ce montant a été fixé pour l'ensemble du RhB. Les formateurs-trices pratiques des apprenant-es login ainsi que des personnes venant de l'extérieur reçoivent pour 20 jours d'instruction une journée de congé supplémentaire. Ils se battent actuellement depuis le changement d'horaire avec le système d'informa-

tion à la clientèle dans les trains au départ de Landquart, avant tout pour atteler et déteiler ces trains, ainsi que pour les trains bondés de la Bernina.

La **CoPe AC** traite actuellement de nombreux thèmes. Son rapport détaillé a été envoyé à tou-ttes les assistant-es clientèle.

KODI-PC

En décembre, nous avons convenu avec la direction AC que les contrôles sporadiques devaient être réalisés au minimum avec deux personnes complètement formées. Mais voici maintenant que le personnel en 3^e année de formation est engagé dans les teams de sécurisation des recettes, ce qui comporte aussi des contrôles sporadiques selon les CFF. Peut-on encore croire à ce que disent les CFF? S'ajoutent à cela les tours de nuit sans consultation, les changements constants dans les tours qui ne sont plus mis en consultation, le thème du développement des chefs AC et des KOA pour lesquels des déclarations sont faites, mais qu'ensuite, les actes ne suivent pas. On se demande ce que signifie le « principe de la bonne foi » en réalité!

Sur notre site internet www.zpv.ch (agenda SEV), on trouve les dates des **cours LDT pour les assistant-es clientèle en 2025** (D/I). Nous sommes en bonne voie en matière de recrutement des membres. Bravo, continuez ainsi! De petites mains en arrière-plan sont en train de préparer des actions sympathiques, nos membres peuvent s'en réjouir!

SOUS-FÉDÉRATION RPV

Vives inquiétudes à la suite des suppressions d'emplois chez CFF Cargo

Service de presse SF RPV. Pour la première fois, la séance de la commission centrale (CoCentr) avec la commission de gestion (CG) et ensuite celle du comité central (CC) se sont déroulées sur deux jours consécutifs les 6 et 7 février 2025 à Buchs SG. Divers thèmes ont été abordés et traités, parmi lesquels le contrôle de la caisse centrale de la RPV était naturellement le point de mire.

D'autre part, la caisse d'une section RPV a subi un contrôle aléatoire. Ceci permet aux collègues de la CG de se familiariser avec d'autres gestions de caisse. Cette procédure a été appréciée et a montré que les comptabilités contrôlées étaient - et le sont toujours - tenues avec soin et exactitude. Par ailleurs, le thème des cotisations de membre et des effectifs actuels a également fait l'objet de discussions. La RPV s'interroge aussi sur la quantité de ses membres actifs et est consciente que ce n'est pas toujours facile de recruter des jeunes membres. Néanmoins, nous sommes sûrs que nos effectifs vont s'ac-

croître de nouveau. C'est pourquoi la cotisation à la RPV n'est pas augmentée pour le moment.

En ce qui concerne la sécurité, il a été annoncé que la nouvelle communication de la manœuvre (RaKo) serait introduite et la fonction d'alerte manœuvre (WaRa) se développerait encore.

Nous avons été consternés par l'info de CFF Cargo au sujet des suppressions de postes prévues. Ce qui est très préoccupant c'est que les licenciements annoncés n'ont rien à voir avec le projet « G-Genesis ».

Sur le plan syndical, il est à relever que l'assemblée des délégué-es (AD) de la RPV se déroulera le mercredi 11 juin 2025 à Berne. Puis, le congrès aura lieu les 12 et 13 juin 2025. À cette occasion, Danilo Tonina (président du congrès) et Peter Kämpfer (vice-président du congrès) quitteront leur fonction. La succession est en cours et nous remercions déjà vivement nos collègues sortants pour leur travail tout au long de ces années.

STATUT D'INDÉPENDANT

Vers une ubérisation du marché du travail?

Gabriela Medici, USS. La Commission de la sécurité sociale du Conseil national vise à permettre dorénavant aux employeurs de fixer eux-mêmes par contrat si une personne a un statut indépendant ou salarié. Il s'agit d'une attaque frontale contre la sécurité sociale, ouvrant toute grande la porte aux abus et à la précarité. Malgré la pluie de critiques émanant tant des syndicats que d'associations patronales, des cantons et d'experts, la commission maintient son projet, au risque de créer une grave insécurité juridique et d'attiser la concurrence déloyale. L'Union syndicale suisse (USS) invite le Conseil national à stopper ce plan dangereux.

Attaque directe contre la sécurité sociale

La Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national (CSSS-N) persiste et signe dans son projet visant à permettre aux parties contractantes de « choisir elles-mêmes » dorénavant le statut d'indépendant ou de salarié. Il s'agit d'une attaque directe contre la sécurité sociale des travailleuses et travailleurs, qui entraînerait de multiples abus, de la précarité et des retombées négatives pour tous les contribuables honnêtes. Lors de la procédure de consultation, outre les syndicats, une bonne partie des associations patronales, les autorités d'exécution et d'éminents spécialistes du droit des assurances sociales ont mis en garde contre de tels risques. Une écrasante majorité des cantons se sont également opposés au projet.

En Suisse comme presque partout au monde, des critères objectifs sont utilisés pour savoir si quelqu'un est indépendant ou salarié. L'enjeu est de savoir dans quelle mesure la personne dépend de son donneur d'ou-

vrage. Or il est question aujourd'hui d'assouplir cette règle nécessaire à la protection des travailleuses et travailleurs les plus vulnérables. Dorénavant, les employeurs pourraient imposer à quiconque travaille pour eux, par accord écrit, d'assumer l'ensemble des risques économiques en tant qu'indépendant. Ce n'est pas seulement contraire au principe fondamental de la sécurité sociale. Un tel projet accroîtrait massivement l'insécurité juridique, en droit des assurances sociales sinon dans tout le droit du travail, et même la pratique des autorités fiscales en pâtirait.

Indépendance fictive

En dernier lieu, le projet de la commission du Conseil national ouvrirait grande la porte à plus d'indépendance fictive venant de l'étranger et à une concurrence à bas prix s'exerçant aux dépens des entreprises locales. D'où inévitablement de la sous-enchère et du travail au noir. Les seuls gagnants seraient les entreprises de plateformes internationales comme Uber. Or de tels acteurs ne cherchent qu'à maximiser leurs bénéfices sans assumer la moindre responsabilité – laissant les autres payer les pots cassés.

Il est surprenant qu'en dépit de la pluie de critiques reçues, la majorité de la commission du Conseil national tienne mordicus à sa modification de loi. Elle choisit ainsi sans nécessité la confrontation directe avec tous les acteurs qui s'engagent pour des conditions de travail équitables et pour un marché du travail sain, en Suisse et dans toute l'Europe. L'USS combattra avec fermeté le projet et attend du Conseil national qu'il prenne ses responsabilités et mette fin à cette dérive.



DIRECTION DU TRAVAIL

Un idéologue libéral
au SECO

USS. Le nouveau chef de la Direction du travail du Secrétariat d'État à l'économie (SECO) vient d'Avenir Suisse, le *think tank* (laboratoire d'idées) d'inspiration libérale qui veut revoir la protection salariale. Il sera entre autres responsable... de la protection des salaires et de la libre circulation des personnes.

Depuis le début de l'année, l'un des postes clés du département du conseiller fédéral UDC Guy Parmelin était vacant. Il a choisi un idéologue libéral comme responsable de la Direction du travail

La Direction du travail est le service le plus important de la Confédération pour les travailleuses et travailleurs. Elle est responsable de la protection des salaires dans le cadre des mesures d'accompagnement, de la loi sur le travail ainsi que de la réintégration et de la protection sociale des personnes au chômage.

La nomination de Jérôme Cosandey à la tête de cette direction est un mauvais signal pour les gens qui travaillent.

Avenir.Suisse pour l'abolition
de la protection des salaires

Jérôme Cosandey était membre de la direction d'Avenir.Suisse lorsque cette organisation défendait des positions idéologiques radicales : abolition pure et simple de la protection des salaires, allongement de la durée du travail et démantèlement des règles minimales en matière de conditions de travail.

L'entrée de cet agenda à la Direction du travail avec ce mauvais casting est un danger.

Il a commencé sa carrière à Mumbai en tant que conseiller en stratégie pour le Boston Consulting Group avant de rejoindre UBS, où il était directeur exécutif de la gestion de fortune. Depuis plus de treize ans, il est responsable de recherche en politique sociale auprès d'Avenir Suisse, dont il est devenu le directeur romand en 2018.

Par ailleurs, M. Cosandey n'a pas d'expérience de la politique du marché du travail, du partenariat social, de la politique d'insertion ou des caisses de chômage.

Mauvais signal politique

Sous la direction de son prédécesseur, qui venait également d'Avenir.Suisse, la culture de partenariat social et d'intégration de la direction a déjà été peu à peu remplacée par une approche de laissez-faire libéral.

La direction a développé une tendance de plus en plus opposée aux intérêts des travailleuses et travailleurs. La protection des salaires a été freinée au lieu d'être développée. Les projets informatiques de l'assurance-chômage ont pris de plus en plus de retard et coûté de plus en plus cher.

« Cette nomination est une pure provocation. Elle montre à quel point le conseiller fédéral Guy Parmelin se soucie peu de la protection des salaires en Suisse » a indiqué à la *Tribune de Genève* Pierre-Yves Maillard, président de L'Union syndicale suisse (USS). « Cette nomination est un message politique, d'autant plus que les négociations sur la protection salariale entrent dans leur phase finale... »

SOUS-FÉDÉRATION LPV

Nos objectifs
pour 2025

Hanny Weissmüller, présidente centrale LPV. L'année est déjà bien entamée et nous voici déjà en plein dans les thèmes syndicaux.

Lors de la dernière conférence des présidents des sections LPV les thèmes principaux suivants ont été définis pour 2025, qui nous occuperont concrètement durant toute cette année :

1. Combattre la violence

Nous exigeons des mesures de sécurité renforcées, de meilleures formations et une collaboration étroite avec les autorités en matière

de sécurité. Tolérance zéro pour la violence à notre place de travail !

2. Négociations fructueuses

Nos intérêts doivent être représentés lors des négociations. Nous avons besoin de conditions de travail équitables et attrayantes et de salaires adaptés.

3. Rapprochement des trafics
voyageurs et marchandises

Grâce à une meilleure coordination et à des projets d'infrastructure communs, nous voulons utiliser les synergies et structurer le

trafic ferroviaire de manière plus efficace. Les trafics voyageurs et marchandises doivent fonctionner main dans la main.

4. Amélioration du système
d'annonce

Nous voulons un système d'annonce efficace et transparent avec des plateformes conviviales, des formations régulières et une culture de la franchise. Les problèmes et les abus doivent pouvoir être annoncés rapidement et efficacement et être solutionnés.

5. Reconnaissance de notre
responsabilité

Notre très grande responsabilité doit être reconnue. Nous avons besoin de meilleures conditions de travail, de salaires équitables et d'une reconnaissance adaptée.

Ensemble, nous sommes forts !

Suivons ces objectifs et luttons pour un meilleur environnement de travail. La solidarité et la détermination sont les clés de notre succès !

SOUS-FÉDÉRATION PV, COMITÉ CENTRAL

Un bilan annuel
bon et positif

Alex Bringolf, secrétaire central. « Sois le bienvenu, Daniel Trollet, au sein du CC de la PV ». Le matin, la Commission de gestion, sous la direction de Franco Panzeri, a examiné les comptes annuels 2024 et les a jugés en ordre. L'après-midi, Daniel Pasche, caissier central, a pu présenter au Comité central (CC) un bilan positif. Daniel a expliqué à ce sujet les quelques écarts par rapport au budget.

Marc Derungs a ensuite fait part de nouvelles réjouissances en provenance de l'Est. Le comité de la section PV Thurgovie accueillera de nouveaux membres lors de l'assemblée générale de mars. Quatre nouveaux collègues se présentent à l'élection et souhaitent soutenir activement Ueli Aebersold en tant que caissier/vice-président. Le président central (PC) Roland Schwager remercie Marc pour son engagement à continuer de soutenir la PV Thurgovie.

En raison de l'absence du caissier central, l'excursion du CC avec les présidents de section doit être reportée au 16 juillet. Le PC demande d'en prendre connaissance et d'inscrire les dates dans les calendriers.

Fin janvier, les présidents de section ont reçu un mail concernant une nouvelle réglementation de commande des certificats pour nos jubilaires. Celle-ci aurait représenté une charge de travail supplémentaire importante pour les sections. Après une lettre du PC Roland Schwager, la nouvelle réglementation a été retirée et les anciens processus ont été réintroduits avec quelques petites modifications.

L'extraction des données du portail des sections SEV est déficiente, les jubilaires ne peuvent pas être filtrés. Les présidents concernés ont extrait les données du fichier des membres (Excel), où les dates d'entrée étaient correctement saisies. Le SEV reçoit une lettre du PC lui demandant de faire corriger l'erreur le plus rapidement possible.

Le rapport annuel de la PV a été envoyé aux sections et peut également être téléchargé sur notre site internet. Merci aux traducteurs Serge Anet et Franco Panzeri.

Pour le Matterhorn-Gornergrat-Bahn (MGB) et d'autres chemins de fer, un supplément est perçu lors de l'achat de billets dans

le train, même s'il n'y a pas de distributeur au lieu d'embarquement. Cette procédure a été communiquée par les compagnies et elle est légale, Toni Feuz du SEV nous le confirme. Les ventes aux distributeurs ne représentent aujourd'hui qu'un pourcentage à un chiffre, ce qui explique qu'ils soient de moins en moins remplacés. Dans certains quotidiens, le PC a pu lire que les seniors devraient payer des primes d'assurance-maladie plus élevées dans le sens d'une solidarité intergénérationnelle. Nous, les seniors, engendrerions plus de coûts que les jeunes. Le PC Roland Schwager et la PV devront garder un œil sur de tels agissements et réagir si nécessaire. « La vie des seniors peut devenir plus pénible si l'on ne fait pas d'exercice. »

En revanche, les retraités se sont réjouis de constater en janvier un coup de pouce financier sur leurs comptes. La CP CFF a de nouveau pu verser une compensation du renchérissement.

Un grand merci à la PV et au SEV pour leur engagement qui a rendu cela possible.

HARCÈLEMENT SEXUEL

Five Guys en procès

Manon Todesco, extrait de L'Événement syndical, 20.2.25. Le 5 février s'ouvrait le procès intenté par Jessica*, avec le soutien d'Unia, contre l'enseigne de fast-food Five Guys à Genève. Derrière celle-ci se trouve l'entreprise Pastem SA. La jeune femme, 28 ans aujourd'hui, déclare avoir subi du harcèlement sexuel à répétition sur son lieu de travail. D'autres collègues femmes sont concernées, mais elle est la seule à

avoir saisi la justice afin d'exiger réparation pour les souffrances vécues tout au long de ses relations de travail.

Lors de cette première audience, environ 80 militantes féministes ont manifesté devant le Palais de justice, en soutien à la plaignante. « J'ai été émue aux larmes face à tant de soutien, et cela m'a confortée dans l'idée de me battre jusqu'au bout », souligne la jeune femme, très affectée dans sa vie professionnelle et personnelle.

« Ce procès est emblématique, car le harcèlement sexuel est un problème structurel dans la société, et que l'on retrouve particulièrement dans la restauration, a commenté Aude Spang, secrétaire nationale à l'égalité chez Unia. À elle seule, Jessica vient porter un problème collectif. »

D'après le syndicat, la problématique est connue, mais il semble que les employeurs aient de la difficulté à passer à l'action lorsqu'il s'agit de protéger leurs employés. « Unia souhaite que ce procès soit exemplaire pour toutes les personnes harcelées qui n'osent pas parler de ce qu'elles vivent, et pour celles qui font le pas de dénoncer publiquement ces pratiques archaïques. La honte doit changer de camp ! »

* Prénom d'emprunt.

Du parapluie au polo,
du sac bandoulière au
couteau de poche...



Dans notre boutique en ligne, tu trouveras de nombreux articles SEV sympas.

NOUVEAUX : tu peux payer tes commandes par carte de crédit, PostFinance et Twint.



www.sev-online.ch/shop

Sous-fédérations

7.3. TS Romandie

Assemblée des membres.

Elle aura lieu à 18h au Restaurant le Tempo/Chez Tina à Yverdon-les-Bains. Invité : Vincent Barraud, Secrétaire syndical SEV.

Ordre du jour :

- Ouverture de l'assemblée, salutations.
 - Acceptation de l'ordre du jour
 - Acceptation du PV de la dernière assemblée du 16.03.2024
 - Rapport annuel de la section et billet du président.
 - Rapport du caissier
 - a) Rapport de la commission de gestion. b) Acceptation des comptes c) Budget.
 - Informations syndicales (invité et comité).
 - Divers et propositions des membres.
 - Agenda 2024-2025.
 - Jubilaires, remerciements et clôture de l'assemblée
- Inscription auprès de sylvian.sahli@sev-ts.ch *Votre comité.*

8.3. BAU Arc-Jurassien

Assemblée générale.

Le comité SEV-BAU section Arc-Jurassien à le plaisir à vous inviter à l'assemblée générale qui aura lieu le samedi 8 mars 2025 à 10h15 à la maison de la fête des Vendanges, Rouges-Terres 12, Hauterive (NE). Un repas suivra l'assemblée. Merci de vous inscrire jusqu'au 28 février au secrétaire, D. Hauri, par courriel : sevbaud@bluewin.ch, SMS, Whats-App, tel.: 079 225 46 82.

Ordre du jour :

- Accueil, bienvenue et liste des présence.
 - PV de la dernière assemblée du 9 mars 2024.
 - Communication de la sous-fédération.
 - Communication de la commission du personnel (CoPe).
 - Information du président de section.
 - Information et rapport du caissier.
 - Dates 2025 à retenir.
 - Propositions de membres et divers.
- Votre comité.*

25.3. ZPV Lac Léman

Assemblée générale de printemps.

Elle aura lieu à 15h45 au chantier naval de la CGN à Ouchy.

28.3. ZPV Bienne

Assemblée des membres.

Elle aura lieu à 17h à Salle de la Geno, Genossenschaftsstrasse 18, à Nidau. Elle est ouverte à tous les membres ZPV Bienne, actifs et retraités. L'apéro et un plat froid vous sera servi après l'assemblée.

8.4. VPT MOB

Assemblée générale de printemps.

Elle aura lieu à 17h15 au Buffet de la Gare à Château d'Oex.

Ordre du jour :

Renouvellement de la commission de gestion, Commission des tours de services, Election des représentants GOP & CE et Préparation des revendication salariale.

Retraités

10.3. PV Valais

Assemblée générale.

AG de la section PV Valais 2025 au Restaurant Good Night Inn à Brig-Glis le 10 mars à 10.30 heures
Notre assemblée générale ordinaire aura lieu cette année comme d'habitude à Brigue-Glis. Notre invité, Matthias Hartwich, président SEV, fera un exposé sur les actualités syndicales.

À la suite de l'assemblée, la section aura le plaisir de vous offrir un apéritif suivi d'un succulent repas au prix imbattable de Frs. 35.- (repas, boissons et cafés inclus).

Nous espérons une forte affluence. Inscriptions via le bulletin reçu ou au no de téléphone 079 872 38 37 ou par mail pv.val@bluewin.ch jusqu'au 6 mars 2025 au plus tard. Des informations figurent également sur notre Homepage www.sev-pv.ch/wallis-valais.
Votre comité.

11.3. PV Genève

Assemblée générale. Nous vous invitons à participer mardi 11 mars à l'assemblée générale de votre section. Rendez-vous à 14h30 à l'Université ouvrière de Genève.

L'ordre du jour est statutaire, il faudra discuter et approuver les comptes et les divers rapports. Il y aura aussi des élections partielles. Le comité cherche toujours des forces nouvelles, n'hésitez plus ! Vous avez sûrement envie d'en faire un peu plus pour nos collègues.

Nous parlerons du programme de la sortie de section ; nous ferons le tour de l'actualité syndicale et chercherons à comprendre ce monde un peu dingue. Une large part sera laissée à la discussion. Le verre de l'amitié ne manquera pas de clôturer ce moment.

Nous nous réjouissons de vous retrouver nombreuses et nombreux.

14.3. PV Bienne-Biel

Assemblée des membres.

Elle aura lieu à 14h à Restaurant Bahnhof, à Brügg (BE).

Sous la direction d'un de nos co-présidents, nos tâches : approuver les

comptes 2024 et le budget 2025, désigner un délégué pour l'AD-PV du 11 juin ainsi que pour le congrès SEV à Berne des 12 et 13 juin. De plus il nous faudra trouver un nouveau membre pour la commission de gestion.

Beat Winterberger, président de l'association Stellwerk Kerzers, nous parlera du poste d'aiguillage historique (année de construction 1901) de la gare de Chiètres ainsi que des installations ferroviaires qui en font partie.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de votre participation active au restaurant Bahnhof, à Brügg. *Le comité.*

20.3. PV Fribourg

Assemblée de printemps. Nous avons le plaisir de vous convier à l'assemblée générale de printemps de notre section qui aura lieu à Grolley, à l'Auberge de la Gare, à 10h.

L'ordre du jour sera distribué sur place. Les diplômes d'honneur et les distinctions seront remis aux jubilaires. Nous aurons le plaisir d'accueillir dès 11h, Mme Wanda Suter, juge de paix de l'arrondissement de la Sarine.

L'assemblée sera suivie d'un repas auquel vous êtes conviés avec votre conjoint/e, la caisse de section prenant en charge repas, eaux minérales et café. Le vin et les autres boissons sont à régler directement au personnel de service.

Le menu est composé d'un potage du jour – paupiettes de bœuf aux cornes d'abondance – pommes mousseline et légumes – tartelette au vin cuit/glace vanille.

Veillez annoncer votre participation, avec votre conjoint-e partenaire, en précisant les noms et prénoms au secrétaire : Jean-Louis Scherz, soit par e-mail : jlscherz@bluewin.ch ou SMS ou tél au no 079252 02 51. Dernier délai : lundi 10 mars 2025, 12h *Le comité.*

25.3. PV Neuchâtel

Assemblée générale. Dès 11h45 : apéritif. 12h15 : repas à CHF 30.- : potage ou salade – rôti de porc - sauce champignons – frites maison - crème brûlée. Café offert. 14h30 : assemblée. Ordre du jour statutaire. L'actualité syndicale sera présentée par le président du SEV Matthias Hartwich.

Venez nombreux ! Inscription pour le repas jusqu'au 21 mars : 032 846 10 30 ou marcel.bochud@bluewin.ch

26.3. PV Jura

Assemblée des membres. Elle aura lieu au restaurant de la Poste à Glovelier le mercredi 26 mars à 14h15. Nous traiterons l'ordre du jour statutaire.

L'orateur du jour nous parlera de l'actualité syndicale. A l'issue de l'assemblée, une collation vous est offerte. Comme d'habitude nous invitons également les partenaires de nos membres SEV PV. *Le comité.*

3.4. PV Vaud

Assemblée générale. Le comité de la section à le plaisir de vous inviter à votre assemblée des membres 2025, le jeudi 3 avril à 14 h, à la salle Jean-Villard Gilles de la Maison du Peuple, Place Chauderon 5 à Lausanne. En 1ère partie, après un hommage rendu aux collègues disparus, nous traiterons les points statutaires, adoption des comptes, rapport d'activité 2024, ainsi que la présentation des activités 2025. Nous élirons les membres du comité pour la période 2025 à 2028.

En deuxième partie de notre assemblée, l'adjudant Pascal Fontaine nous tiendra une conférence avec le thème : Les risques d'Internet et les moyens de se protéger.

Nous vous encourageons à participer à cette assemblée. Les accompagnants sont les bienvenus. Comme de tradition, les boissons seront prises en charge par la section. L'assemblée générale est la pierre d'angle de la vie sociale du SEV PV Vaud. Venez nombreux ! *Le comité.*

4.4. Chalet de l'Entraide

Assemblée annuelle. Elle aura lieu à 20h au Chalet de l'Entraide, Ch. de l'Entraide 34, Montbarry-Le Pâquier. Ordre du jour :

- Bienvenue et liste de présence.
 - Bienvenue à Ariane, nouvelle concierge.
 - Procès-verbal de l'assemblée du 15 mars 2024.
 - Rapport du comité pour l'année 2024.
 - Rapport du caissier pour l'année 2024.
 - Rapport des vérificateurs, approbation des comptes.
 - Nominations statutaires.
 - Approbation du budget.
 - Activités – Travaux 2025 : Chalet - Route des Cavues – Source.
 - Divers.
- Les propositions et amendements à l'ordre du jour doivent parvenir au comité 5 jours ouvrables avant la tenue de l'assemblée.

Avec les nouveaux statuts de 2022, chaque fédération délègue un nombre de délégué(e)s en fonction de ses effectifs (La Gruyère) : SEV = 2 délégués / total des délégué(e)s : maximum 35. Les collègues intéressé(e)s ou invités peuvent participer sans droit de vote. Les délégués empêchés voudront bien se faire remplacer ... Merci.

A l'issue de l'assemblée, nous aurons le plaisir de vous servir une collation. Au plaisir de vous rencontrer nombreux, nous vous adressons nos meilleures salutations.

Au nom du Comité : Raymond Remy, président. (026 912 56 91 ou 079 944 35 85 ou raymond.remy@websud.ch

8 mars - Grève féministe

8.3.

Journée internationale des droits des femmes et des luttes féministes

GENÈVE – Riposte féministe contre le fascisme et le masculinisme
15h – Poste du mont-blanc – prises de parole. 15h45 – Manifestation. 17h – Plaine de Plainpalais – feu de rage.

LAUSANNE

RDV 15h30, Esplanade de Montbenon. Départ de la manifestation à 16h, avec arrivée sur la Place des Pionnières.

NEUCHÂTEL

En début d'après-midi : Stands d'information à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel. 16h30 : rassemblement et prises de parole, place Pury, Neuchâtel.

VALAIS

À Sion : Rendez-vous à la Tour des Sorciers (10h), place de la Planta (10h30), Pl. du Midi (11h) et R. des Cèdres (11h30) et à 15h à la rue des Cèdres pour des performances inspirées par les textes d'Emmanuelle de Weck et Aubrey Gordon jusqu'à 16h30 où la boucle, dans l'autre sens, finit à la Tour des Sorciers.

Le soir une conférence libre et gratuite pour touxtes sur le thème de « Privi-lèges de la ménopause » de Véronique Kupper, commencera à 17h à l'Igloo, rue de Pre-fleuri 8B à Sion.

YVERDON

Dès 18h : Soirée inoubliable à la salle de concert L'Amalgame Av. des Sports 5. Au programme : concerts live, DJ set dessiné, et table ronde inspirante sur l'importance de la parole artistique dans les luttes féministes. Un moment de partage, de musique et d'échange pour mettre à l'honneur les talents féminins et défendre l'égalité.

24.3. 30 ans de la LEG

Conférence. A 18h30, à la CGAS (3^e ét., salle L), rue des Terreaux-du-Temple 6, à Genève. Thème: « Loi sur l'Egalité (LEG), 30 ans après : quels bilan et perspectives ? ». Voir page 2.

Agenda 3/25

SEV – le journal du Syndicat du personnel des transports paraît toutes les trois semaines.
ISSN 2624-7828
Tirage: 8 179 exemplaires (total 30 996 ex.), certifié REMP au 13 janvier 2025.
Editeur: SEV, www.sev-online.ch

Rédaction: Michael Spahr (réd. en chef), Chantal Fischer, Markus Fischer, Veronica Galster, Anita Merz, Yves Sancey, Eva Schmid et Tiemo Wydler
Adresse de la rédaction: Journal SEV, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Bern 6; journal@sev-online.ch; 031 357 57 57

Abonnements et changements d'adresse: mutation@sev-online.ch, 031 357 57 57. Abonnement annuel pour non-membres: CHF 40.-.
Annonces : Syndicat du personnel des transports SEV, Annonces, case postale, 3000 Bern 6, 031 357 57 57, zeitung@sev-online.ch, sev-online.ch
Pré-press: CH Regionalmedien AG
Imprimerie: CH Media Print AG, www.chmediaprint.ch

Le prochain journal paraîtra le 28 mars 2025.

Le délai pour les annonces est fixé au 17 mars février à midi, celui de l'agenda au 18 mars à midi.

IMPRESSUM

DÉCÈS

Carron André; 1930; traducteur, Neuchâtel, VPT BLS.

Grosjean Marie; 1927; cuisinière titulaire, St-Imier, PV Biel-Bienne.

Hänni Pierre-Alain; 1953 ; cheminot à la retraite, Nax (VS), PV Valais (avant à TS Romandie).

Muller Eric ; 1927; Fonction spécialiste, Lutry, PV Vaud.

En raison de la nouvelle Loi sur la protection des données, si vous souhaitez que le nom d'un parent décédé soit publié, envoyez un e-mail à journal@sev-online.ch

POLITIQUE FINANCIÈRE

Plutôt augmenter les recettes !



Michael Spahr
michael.spahr@sev-online.ch

Bien que les finances de la Confédération se portent relativement bien (voir p.1), au Palais fédéral le débat porte en ce moment sur l'application d'économies drastiques. Si une telle politique devait être appliquée, elle aurait des conséquences désastreuses sur le service public, pour les entreprises de transport et leur personnel, ainsi que pour la clientèle. Alors pourquoi ne pas envisager une politique d'un tout autre genre ?

Lorsque la Confédération, les cantons et les communes économisent, cela touche souvent en premier lieu le personnel. Cela est valable également dans le domaine des transports publics (TP). Si l'on cesse de soutenir les TP ou si l'on réduit les contributions, cela amène presque à coup sûr de moins bonnes conditions de travail ou une détérioration de l'offre. Moins de personnel, plus de stress, pas d'augmentation des salaires, pas de compensation du renchérissement... C'est pour cette raison que le SEV s'engage contre les économies dans les transports publics.

Un groupe d'experts financiers a rédigé sur mandat du Conseil fédéral un rapport comportant des propositions pour alléger le budget de la Confédération. Ce groupe est dirigé par Serge Gaillard, ex-directeur de l'Administration fédérale des finances et ancien économiste en chef de l'USS. Dans ce groupe « Gaillard », on reconnaît des économistes réputés pour leurs idées néolibérales : ils prônent la création d'un État aux structures allégées (voire décharnées) et une économie libéralisée et dérégulée. Pas étonnant que le rapport arrive à la conclusion que la Confédération doit économiser. Pas étonnant qu'une augmentation des recettes n'y trouve pas sa place. Et pas étonnant qu'il n'y est pas précisé que la Confédération se porte relativement bien financièrement.

Répartition des pauvres aux riches

La politique néolibérale de ces trente dernières années a amené une privatisation totale ou partielle des tâches de l'État. Certes, l'économie est florissante et certaines prestations sont devenues meilleur marché. Mais simultanément, beaucoup de services ont disparu. Et pratiquement seuls les riches et les super-riches ont profité de cette croissance économique. Monsieur et Madame tout le monde ont perdu de l'argent ainsi qu'une partie de leur niveau de vie.

Le pouvoir d'achat a baissé pour beaucoup de gens et une répartition du bas vers le haut est apparue. D'un point de vue syndical, pour être juste, il faut cependant envisager le contraire : la majeure partie de la population devrait pouvoir profiter de la prospérité croissante et non pas seulement les plus riches. L'État a la possibilité de mieux répartir les richesses : la Confédération, les cantons et les communes peuvent proposer des services dont tout le monde pourrait profiter, par exemple des TP bon marché et fonctionnant bien. Toutefois si l'on veut faire des économies, c'est la population qui y perdra en première ligne. Et la sécurité sociale en pâtira !

On peut trouver l'argent

Si la Confédération était vraiment à court de moyens, si elle devait compter chaque centime, il y aurait des possibilités de gonfler les finances par des recettes supplémentaires. Il en découlerait une marge de manœuvre qui ne pèserait pas sur la grande majorité du peuple suisse. Par exemple, un impôt sur les successions privées très élevées pourrait voir le jour. L'impôt sur le capital qui a été supprimé il y a trente ans pourrait également être réintroduit. Cela signifierait que ceux qui ne vivent que d'intérêts et de dividendes sans lever le petit doigt devraient passer à la caisse.

Même un tout petit taux d'imposition aurait le potentiel de faire rentrer des milliards dans les caisses de la Confédération. Ce serait le cas d'une microtaxe sur les transactions financières. Un tel impôt serait tellement petit que la plupart des gens aisés ne remarqueraient pas la différence. En principe, l'impôt sur la fortune également pourrait être légèrement augmenté pour les très grandes fortunes. Cependant, il serait beaucoup moins juste d'augmenter la TVA qui est payée par la population en général, c'est-à-dire par les travailleurs-euses et les retraités-es, car ceci réduirait encore leur pouvoir d'achat.

Les opposant-es à l'augmentation des impôts pour les riches et les super-riches font valoir que ces derniers quitteront le pays s'ils doivent payer plus d'impôts, et que la Suisse perdra alors ces recettes. L'abolition de l'imposition forfaitaire pour les millionnaires et les milliardaires dans certains cantons ne corrobore pas cet argument. Quelques super-riches ont parfois quitté les cantons concernés parce qu'ils étaient plus lourdement imposés. Toutefois, la plupart sont restés et paient maintenant plus d'impôts. Le bilan des cantons est équilibré, voire positif. Le fait est que la plupart des réfugiés fiscaux ont déménagé dans un autre canton. Toutefois, ils n'ont pas quitté la Suisse et sa qualité de vie élevée.



QUAND LES APPLAUDISSEMENTS DISENT TOUT

Omar Cartulano

On tape des mains à la fin d'une représentation artistique, mais aussi pour encourager les sportifs et, bien sûr, pour célébrer leurs victoires.

Il y a aussi les applaudissements pour un bon discours ou une bonne action.

Il y a aussi les applaudissements qui ne sont pas partagés par tous, comme après l'atterrissage d'un avion.

J'en ai vu beaucoup, mais je n'ai encore jamais participé à un tonnerre d'applaudissements spontanés.

Cela m'est arrivé au bord de l'océan Pacifique, à Dominical, dans le sud du Costa Rica. Une ovation tonitruante qui a rassemblé tout le monde, sans condition.

L'insta de ce photographe freelance : www.instagram.com/ocartu/

?

QUIZ

Es-tu incollable?

1. Selon le magazine *Bilan*, la fortune des 300 personnes les plus riches de Suisse en 2024 se monte à ...

- un franc symbolique
- 300 millions de francs
- 833,5 milliards de francs

2. Le SEV a signé une CCT avec un nouvel employeur. Il s'agit de ...

- Newsweek Magazine
- Newrest Wagons-Lits
- Nestlé Transports

3. Les coupes prévues chez CFF Cargo, c'est plutôt ...

- le jardin d'Eden
- les 1000 et une nuits
- l'Apocalypse

4. Florian Martenot, nouveau président de la section SEV-tpg, a une formation ...

- d'intermittent du spectacle
- de géochimie
- de garde-barrière

Tu peux participer en envoyant ta réponse avec la solution et tes coordonnées d'ici le **mardi 18 mars 2025**:

Par e-mail: mystere@sev-online.ch

Sur internet: www.sev-online.ch/quiz

Par carte postale: SEV, Quiz, Case Postale, 3000 Berne 6

Le/la gagnant-e sera tiré-e au sort parmi les bonnes réponses et remportera des **bons d'achats de livres d'une valeur de 40 francs**. Son nom sera publié dans le prochain numéro du journal. Ce concours ne donne lieu à aucune correspondance.

Solution du quiz N° 2/2025:

c/c/a/b

C'est **Bernard Gilliéron**, Aigle, membre de la PV Vaud, qui remporte des **bons CFF d'une valeur de 40 francs**.

SUR LES TRACES DE ...

Florian Martenot, conducteur de bus aux tpg



Yves Sancey
yves.sancey@sev-online.ch

Trois choses se dégagent très clairement de Florian: un grand calme, un engagement déterminé et un parcours atypique de... géochimiste. Depuis peu, ce jeune conducteur de bus genevois de 36 ans a repris la présidence de la section SEV-tpg (transports publics genevois).

L'engagement politique et syndical, Florian Martenot les a reçus en quelque sorte en héritage familial. Sa mère était enseignante et est toujours une militante féministe engagée au SSP. Ingénieur de formation, son père a travaillé comme employé de caisse chômage et secrétaire syndical au SIT. Sa sœur aînée Aude travaille dans une ONG. Florian a grandi et fait toutes ses écoles à Genève. Il a poursuivi ses études à l'université en géologie, «un peu par défaut».

Il se spécialise en géochimie et obtient un master en 2014. Il se lance dans un doctorat et devient assistant. À cette occasion, il se syndique au ssp et participe aux grandes grèves de 2015 dans la fonction publique. Il est aussi pré-

sent en soutien sur les piquets de grève aux tpg en novembre 2014. Malgré le fait qu'il apprécie le travail en laboratoire d'analyse des minéraux, les débouchés professionnels dans la prospection minière ou pétrolière ne l'enthousiasment guère. Des divergences sur les conditions de travail conduisent au non-renouvellement de son contrat.

Des minéraux à la conduite de bus

Comme il avait passé son permis poids lourd à l'armée, il répond positivement à une offre d'emploi aux tpg. «Je me suis dit: pourquoi pas!» Après un certain nombre de tests, un entretien et trois mois de formation pour passer le permis bus, il commence officiellement aux tpg le 1^{er} décembre 2016. «Pour moi, le métier n'est pas pesant. Ce n'est pas forcément une grande passion, mais ce n'est pas désagréable non plus. Les horaires peuvent être une contrainte dans notre métier. Pour ma part, j'ai obtenu des horaires de nuit et de soir qui me permettent de profiter de mes matinées! N'ayant pas de contrainte de famille, cela me convient parfaitement.»

Comment s'est faite la rencontre avec le syndicat? Pour Florian, un peu comme une évidence.

Il a d'abord eu les présentations syndicales pour tous les nouveaux engagés après un mois. Le syndicat majoritaire et qui apparaît le plus combatif le convainc. C'est le SEV! «À peine j'avais fini ma formation en 2017 que je me suis syndiqué. Ensuite, cela a été très rapide. Une assemblée statutaire avait lieu quelques mois plus tard. Je n'ai pu m'y rendre, mais Jérôme Fay, membre du comité, m'a invité à une séance des délégués exploitation. À partir de là, je suis rapidement devenu délégué. Je prenais part aux permanences syndicales sur le réseau pour aller à la rencontre des collègues de la conduite et je participais aux commissions statutaires. Comme j'étais très à gauche politiquement, engagé à solidaritéS, certains étaient méfiants. J'ai dû faire mes preuves! L'engagement syndical, pour moi, c'est défendre ses conditions de travail et réfléchir ensemble pour les améliorer. L'activité politique, c'est pour la vie citoyenne.»

La grève, un moment très fort

À la suite du départ de deux collègues du comité de la section SEV-tpg en 2020, Florian le rejoint et reprend la vice-présidence un an plus tard quand la colère monte sur les conditions de

travail. Les négociations dans l'impasse débouchent sur la grève de deux jours en octobre 2022. «J'étais à En Chardon où les piquets de grève étaient massifs. Nous avons eu de très belles discussions entre collègues. Ce qui a été assez fort c'est que, comme nous avons gagné à la fin et avons montré que nous savions nous mobiliser, cela pèse encore aujourd'hui en notre faveur dans les négociations.

À la fin, des collègues sont venus me serrer la main et me remercier pour ce que nous avons fait. Cette reconnaissance m'a beaucoup touché!» confie Florian. Fin 2024, alors que le président historique de la section, Vincent Leggiero ne souhaite pas se représenter pour un nouveau mandat, Florian devient président, renforçant ainsi son engagement syndical.

Sur son temps libre, Florian s'intéresse au cinéma et aux lectures, pratique les balades à vélo et adore cuisiner. Depuis un an, il a été élu par la ville de Genève au conseil d'administration des SIG, les Services industriels de Genève. «C'est l'occasion pour moi de voir de l'intérieur la marge d'action ou d'inaction d'un conseil d'administration d'une régie publique... comme les tpg!» sourit-il.

CHANGEMENT DE PERSPECTIVE

Micha Dalcol

